

« Santé, sécurité et prévention des risques au travail »
Vendredi 28 août 2026, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à La Baule
par M. Bernard GAURIAU, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Angers, ancien avocat au Barreau de Paris

PROGRAMME

Introduction

Sur la santé au travail. Santé physique et santé mentale.

I/ Obligation de sécurité et obligation de prévention des risques

A/Les textes internationaux et de droit interne

- 1- Textes de droit international
- 2- Textes de droit interne

B/ Les acteurs

- 1- L'employeur
 - a- Les obligations
 - b- Focus sur l'enquête interne

2- Le salarié

3- Le CSE

Les différents droits d'alerte

- 4- Les 3 médecins
 - a- Médecin conseil
 - b- Médecin traitant
 - c- Médecin du travail



II/ Illustration à travers les deux contentieux.

A/ Le contentieux des risques professionnels et de la faute inexcusable

- 1- Accident du travail
- 2- Maladie professionnelle
- 3- Faute inexcusable de l'employeur

B/ Le contentieux de la rupture du contrat de travail

- 1- Le licenciement pour inaptitude
- 2- L'autonomie du conseil de prud'hommes.

Conclusion